

Synthèse PLOA

Introduction

Date	Type	Thématique de travail	Lieu	Présidence
10/02/23	Plénière		Orléans	Philippe Noyau président CRA CVL
07/03/23	Groupe technique	GT1 : Orientation et formation	Bourges	Etienne Gangneron président CA18
21/03/23	Groupe technique	GT2 : Installation et transmission	Tours	Anne-Gaëlle Lespagnol membre CRA CVL
04/04/23	Groupe technique	GT3 : Adaptation et transition face au changement climatique	Chartres	Henry Frémont président CA37
21/04/23	Plénière		Orléans	Philippe Noyau président CRA CVL

190 invités

Plénière d'ouverture : 60 participants

213 contributions reçues

- GT1 : 54
- GT2 : 70
- GT3 : 88

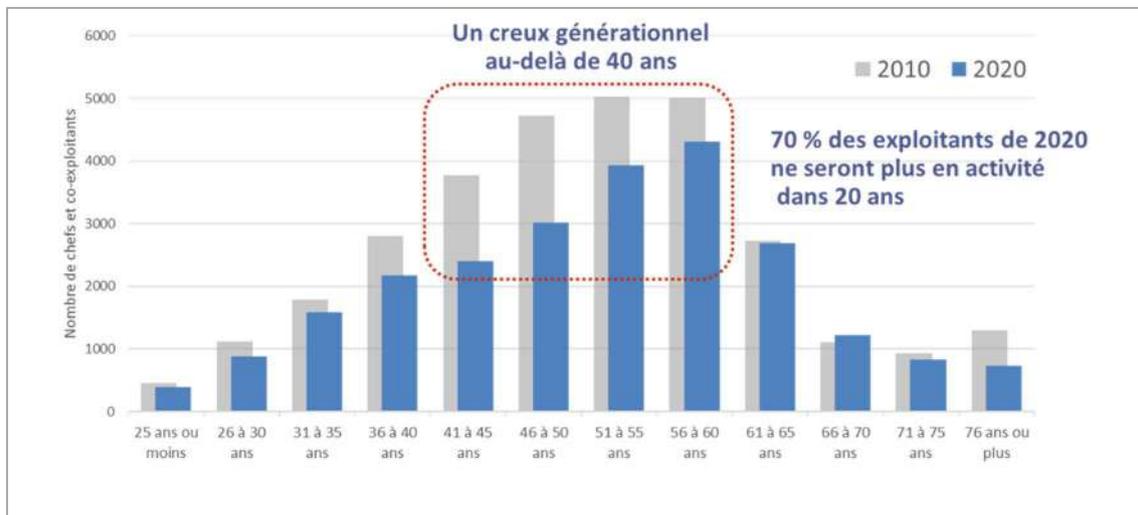
24 structures contributrices

52 structures présentes sur les 3 groupes de travail

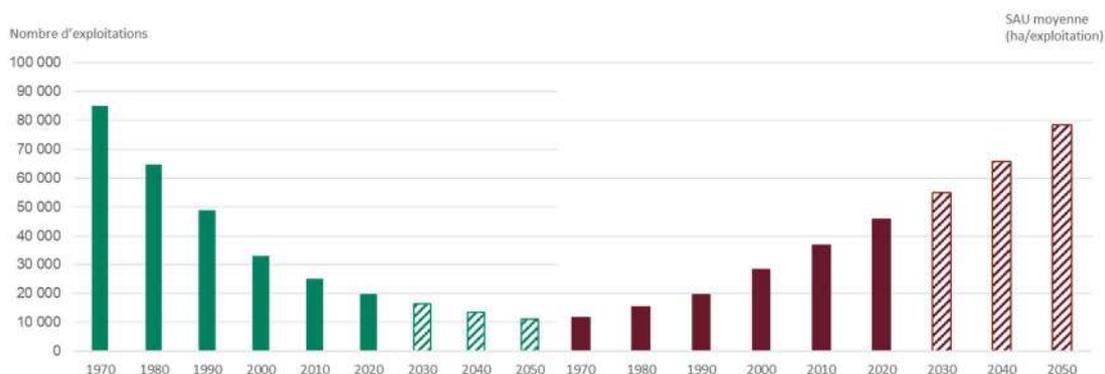
- GT1 : 39
- GT2 : 48
- GT3 : 47

Plénière de clôture : 40 participants

Chapitre I. Renouvellement, formation et compétences des ACTIFS



Perspectives 2050 11 000 exploitations, de 200 ha en moyenne



Le manque de candidats à l'installation et la reprise d'entreprise

La faible attractivité des métiers de l'agriculture

La mauvaise image des métiers de l'agriculture

La diminution des chefs d'exploitations engendre un besoin accru de main d'œuvre qualifiée dans les exploitations.

Le manque de main d'œuvre agricole formée et disponible.

Les chefs d'entreprises maîtrisent inégalement la posture de décideurs et d'employeurs.

L'accès au foncier est une problématique pour les projets d'installation

Certaines exploitations sont intransmissibles : taille, complexité juridique ...

- Compétences et savoir faire
 - ✓ Adapter les contenus et les moyens pédagogiques des formations initiales et continues
 - ✓ Favoriser les conditions d'accès et de mise en œuvre à la formation continue

- ✓ Favoriser les conditions d'accès et de mise en œuvre à l'apprentissage
- ✓ Rendre davantage attractif les formations et les métiers
- ✓ Promouvoir les métiers
- ✓ Diversifier les compétences
- Prérequis à l'installation dont le foncier
 - ✓ Favoriser la diversité des profils et des projets (ex. NIMA)
 - ✓ Faciliter l'accès au foncier
 - ✓ Adapter le statut de l'entreprise
 - ✓ Adapter le statut de l'actif
- Renouvellement : installation et transmission
 - ✓ Renforcer/clarifier les prérequis à l'installation et à la transmission
 - ✓ Adapter le parcours d'accueil à l'installation (PAI)

Inciter à la formation, sécuriser le temps de formation

Il faut inciter fiscalement ou avec aides, faciliter le remplacement des exploitants et des salaires sont les deux leviers pour développer la formation des actifs agricoles :

- Développer les mesures incitatives pour favoriser les départs en formation des salariés des entreprises agricoles (exemple : financement de la formation, du salaire, des frais de déplacement ...).
- Promouvoir les dispositifs de formation avec les partenaires pour favoriser l'accès à la formation auprès des salariés agricoles et leurs structures représentantes.
- Inciter les employeurs à former les salariés à la sécurité et risques professionnels
- Généraliser les entretiens professionnels pour développer la formation
- Créer des dispositifs incitatifs à la création de Groupement d'employeur pour faciliter la formation (participe à la reprise de ferme par les salariés)
- Appliquer le crédit d'impôt formation aux entreprises, qui s'applique aux dirigeants des PME et TPE soit [(40 h x le taux horaire du smic) x2] aux formations des salariés.
- Rendre accessible le service de remplacement aux employeurs pour remplacer leurs salariés lors d'absence pour formation, en bénéficiant des mêmes règles applicables aux exploitants adhérents au groupement d'employeurs à vocation de remplacement.

Adapter le contenu des formations agricoles aux nouveaux enjeux

Il faut intégrer l'acquisition de nouvelles compétences dans les formations initiales agricoles :

- Management RH dans les formations supérieures
- Stratégie d'entreprise

- Numérique et OAD
- Apprentissage via outils dématérialisés

Appropriation des résultats de la recherche et de l'expérimentation en particulier sur les aspects climats et ses évolutions.

Il faudrait en Centre-Val de Loire mettre en place une formation d'ingénieurs agronomes (partenariat, antenne d'une école existante) avec à minima sur les options : transitions agro écologiques, création de valeur ajoutée (biochimie, éco matériaux, IAA)

Valoriser le rôle et l'image de l'agriculture auprès des consommateurs et des citoyens

Développer la communication autour de « Entrepreneurs du vivant » et reconnecter les citoyens à l'agriculture pour maintenir la souveraineté alimentaire.

Relayer, avec les partenaires territoriaux de la production agricole, l'initiative « #EntrepreneursDuVivant » lancée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et qui vise à revaloriser les métiers du vivant et susciter des vocations chez les jeunes.

Décliner cette campagne nationale en l'adaptant aux atouts naturels de la région Centre-Val de Loire (conditions pédo climatiques favorisant la diversité des productions) et aux outils industriels intégrés.

Orienter ces campagnes sur le développement économique en synergie avec l'environnement.

Favoriser l'inclusion économique et territoriale au travers d'une approche pluri consulaire.

Utiliser les effets leviers de la communication grand public et les manifestations locales (journées du terroir, comices agricoles, Terres de Jim, ...)

Participer à des carrefours carrière avec présentation des métiers interconsulaires

Découvrir l'agriculture et ses métiers :

- Campagne de communication
- Service civique
- Stages de découvertes lycées / collèges

Améliorer l'attractivité et l'image des formations agricoles

L'agriculture manque de bras. Agriculteurs, salariés d'exploitation, salariés de service de remplacement, de groupement d'employeurs et travailleurs saisonniers ne sont pas suffisants en nombre et compétences pour assurer la pérennité des exploitations, le renouvellement des générations. Il faut orienter et attirer davantage de jeunes et de salariés en reconversion ou sans emploi vers les formations agricoles initiales ou continues. Il faut améliorer l'attractivité et l'image des formations agricoles. Pour ce faire :

- Développer des évènementiels autour des métiers de l'agriculture
- Sensibiliser les enseignants du secondaire aux métiers de l'agriculture
- Accueillir des collégiens et des lycéens dans les exploitations agricoles et les OPA

- Créer des espaces de concertation entre les enseignants et la profession agricole
- Développer la formation des enseignants agricoles

Sécuriser les parcours d'installation, favoriser une période d'acquisition d'expérience agricole entre la formation et l'installation

La mise en place d'un incubateur régional pour la formation des agriculteurs et l'acquisition de compétences avant les projets d'installation en agriculture (tous domaines d'activité) permet de sécuriser les parcours à l'installation et d'avoir un guichet unique d'accueil des porteurs de projet avec un parcours progressif sur un temps long :

- Evaluation des acquis
- Identification du type de projet
- Formation diplômante ou qualifiante + formation technique et réglementaire. Stage parrainage et espace test
- Accompagnement structuration du projet avec une dimension d'innovation
- Mise en correspondance avec le RDI
- Parcours installation

Faciliter l'accès au foncier pour les nouveaux installés via des leviers fiscaux, financiers et juridiques

Prévoir des incitations fiscales pour :

- Céder du foncier à de jeunes exploitants de manière progressive
- Les propriétaires louant par bail long terme à un candidat installation.
- Attirer des investisseurs pour prise de participation dans des sociétés foncières (GFA ...) qui privilégient des installations de jeunes.

Reconsidérer le financement du foncier pour le sécuriser sur la durée :

- Durée plus longue des emprunts avec des taux faibles bonifiés
- Pouvoir financer du foncier avec un remboursement total à terme échu

Développer des structures de portage foncier type GFA Investisseurs ou mutuels

- Donner la possibilité réglementaire de faire de la pub sur un territoire pour rechercher des investisseurs pour créer un GFA.
- Ouvrir les GFA à une diversité d'investisseurs du territoire (Cf. rapport CGAAER)

Simplifier la procédure de remise en culture des terres incultes

Conforter le rôle du Point Accueil Installation partout sur le territoire en le confiant aux chambres

Vu le contexte d'installation en agriculture de plus en plus exigeant (enjeux économiques, sociaux, agronomiques, écologiques et climatiques), il est indispensable de conforter cette mission d'information et d'orientation des PAI en les confiant exclusivement sur l'ensemble du territoire national, aux chambres consulaires.

Cette délégation unique doit permettre aux porteurs de projet de bénéficier :

- D'une information exhaustive de qualité réalisée par des personnes reconnues et travaillant avec l'ensemble des partenaires impliqués dans l'installation,
- D'une continuité et d'une neutralité du service d'information,
- D'un lieu facilement identifiable, accessible, repérable dans le territoire.

Par ailleurs, tous les partenaires départementaux doivent poursuivre leur engagement afin que les porteurs de projet soient orientés systématiquement vers le PAI.

Enfin, les PAI, devraient avoir une mission de communication et de promotion sur la création/reprise d'entreprise et sur l'emploi agricole.

Chapitre II. Orientations et conduite des transitions agroécologiques et climatiques

Difficultés à s'adapter au manque d'eau

Conseil climatique par encore formalisé

Multiplication des ravageurs et des maladies accroissent la difficulté de diminution d'intrants

Freins technique, réglementaire, assurantiel, financier et sociétal à la production et l'autoconsommation d'énergie renouvelable par les agriculteurs

- Orientations et transitions
 - ✓ Définir des orientations de transitions et bâtir une approche système à l'échelle exploitation, filière et territoire
 - ✓ Diversifier les revenus agricoles
 - ✓ Assurer le maintien de l'élevage
 - ✓ Assurer l'équilibre des productions végétales et animales
- Conduite des transitions et trajectoires
 - ✓ Se repérer dans les transitions et conduire une transition
 - ✓ Accompagner les transitions par l'accompagnement et par des dispositifs d'accompagnement des risques
 - ✓ Adopter des pratiques qui permettent de répondre à de multiples défis climatiques et agro-écologiques, ...
 - ✓ Tester, faire s'approprier les leviers, les transférer et massifier
- Mobilisation des facteurs de production et adaptation aux territoires
 - ✓ Conduire les transitions au travers des dynamiques territoriales (climat, élevage, agro-écologie, etc.)

- ✓ Prendre en compte l'ancrage territorial et les dynamiques collectives
- ✓ Mobiliser les PAT

1. PSE (Paiement pour Services Environnementaux)

Développer les PSE (biodiversité, changement climatique, qualité de l'eau, qualité des sols, bien-être animal...)

Il est proposé de passer d'une logique de compensation de perte de revenu (type MAEC) à la rémunération de services rendus, pour donner une réelle valeur à des systèmes vertueux pour l'environnement, sans se limiter au sujet du carbone. L'approche PSE place l'agriculteur au cœur de la réflexion et permet une évolution progressive et proactive, s'appuyant sur un raisonnement stratégique d'entreprise.

Les Paiements pour Services Environnementaux se développent à la fois dans le champ public (expérimentations des Agences de l'eau notamment) et privé (RSE/mécénat des entreprises). La multitude d'initiatives et dispositifs existants rend ces démarches difficilement lisibles sur le terrain.

Il est proposé que l'Etat encadre les Paiements Services Environnementaux en :

- Formalisant une définition
- Créant un cadre méthodologique unique pour rémunérer les services environnementaux et sociétaux des agriculteurs
- Simplifiant leur accès pour les agriculteurs
- Créant un fonds dédié, suffisamment attractif et ambitieux

2. Groupe d'agriculteurs

Accompagner les groupes d'agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique

Les groupes de développement agricole constituent depuis longtemps un levier important d'évolution des pratiques, par l'échange de résultats et d'expériences entre pairs. Qu'elles soient informelles ou formalisées dans le cadre des politiques publiques (DEPHY, 30 000, GIEE), les dynamiques collectives ont montré tout leur intérêt pour travailler sur l'évolution des systèmes.

L'Etat a jusqu'ici priorisé le soutien de collectifs agroécologiques sur la thématique de la réduction des produits phytosanitaires. Il est proposé de s'appuyer également sur les groupes pour expérimenter et se réassurer face au changement climatique, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.

- Développer les politiques publiques sur la création de groupes travaillant sur le changement climatique
- Financer l'animation des groupes qui travaillent sur le changement climatique et accompagner techniquement les agriculteurs
- Financer les projets collectifs (investissements en commun...) contribuant à s'adapter au changement climatique ou à l'atténuer

3. Sanitaire

Améliorer la gestion sanitaire et la prévention des maladies en élevage, face à l'enjeu des maladies émergentes notamment

Pour anticiper l'émergence de nouvelles maladies liées au changement climatique et l'augmentation de la pression sanitaire en élevage, plusieurs leviers sont envisagés :

- Accentuer la recherche et les études sur les impacts du changement climatique afin de mieux qualifier l'évolution du risque sanitaire en élevage herbivore ; sélectionner des races plus résistantes
- Renforcer la prévention à travers la montée en compétence des éleveurs, dans l'apprentissage initial mais aussi tout au long de la carrière en proposant des formations (surveillance, notions d'épidémiologie, enjeu des maladies émergentes...) et en communiquant davantage sur les risques sanitaires
- Mieux cibler les traitements antiparasitaires, renforcer les traitements préventifs et augmenter la biosécurité dans les élevages
- Maintenir un maillage suffisant de vétérinaires, en développant notamment sur les nouvelles technologies (télémédecine...)

4. Gestion de l'eau

Optimiser la gestion de l'eau à l'échelle des territoires en faveur des différents usages : eau potable, milieux, usages agricoles (irrigation, abreuvement, lavage), industriels et énergétiques

Il est proposé que l'Etat accompagne tous les territoires pour :

- Systématiser les plans d'investigation massifs pour mobiliser et développer la ressource (substitution et création) : étude des volumes disponibles en nappe ou rivière, amélioration des connaissances des interactions nappes-rivières, stratégie d'exploitation des différents gisements, modélisation via des OAD, recharge des nappes en période excédentaire...
- Développer l'utilisation de ressources alternatives (drainage, ruissellement, REUT...)
- Développer le stockage de l'eau : création de retenues, mutualisation des réserves d'eau en incluant les collectivités, développement du photovoltaïsme flottant...
- Systématiser les démarches de concertation locale de type PTGE conciliant les différents usages
- Financer les équipements/démarches économes en eau et de la R&D : démocratisation du recours aux OAD, sondes connectées (tensiomètres et sondes capacitatives), goutte à goutte, modulation en lien avec l'hétérogénéité intra-parcellaire et la cartographie des sols, recherche variétés/cultures/diversification, évaluation des performances des systèmes agricoles et infrastructures agroécologiques...

Chapitre III. Sujets transverses de politiques publiques : accompagnement des risques, innovation et besoins d'investissements

Des politiques publiques et réglementaires complexes

La lassitude des agriculteurs vis-à-vis des démarches de diagnostics

Des agriculteurs en fin de carrière qui n'ont pas d'intérêt à modifier/repenser leur systèmes

Les transferts d'innovation/d'expérimentation vers les agriculteurs pas efficaces

- Cohérence politique publique, décloisonnement, alignement, simplification
 - ✓ Décloisonner les politiques publiques sectorielles et les aligner sur quelques enjeux prioritaires
 - ✓ Simplifier les réglementations pour permettre les transitions
 - ✓ Organiser la gouvernance à tous les niveaux
- Innovation, recherche et transfert
 - ✓ Définir des solutions d'innovation et de recherche
 - ✓ S'articuler au travers d'un continuum innovation, recherche, transfert
 - ✓ Transférer et massifier des solutions opérationnelles
- Accompagnement du risque et de l'investissement
 - ✓ Accompagner la prise de risque liée aux transitions
 - ✓ Se doter d'une politique d'investissements coordonnée :
 - Investissements de transformation
 - Investissements de production
 - Investissements d'innovation
 - ✓ Financements des entreprises et fonds de portage/capitaux

1. Reprise d'exploitation

Promouvoir le statut de salarié agricole à des fins de reprise d'une exploitation

Offrir des conditions plus propices aux salariés pour se former/tester en agriculture :

- Pouvoir combiner activité partielle et stages/formations
- Prévoir un congé formation spécifique pour les salariés qui souhaitent reprendre l'exploitation de leur employeur ou pour s'associer
- Valoriser le statut de salarié agricole dans les lycées agricoles
- Prise en charge par OCAPIAT du salaire du salarié et du coût de la formation

Inciter les exploitants non-employeurs de main d'œuvre (notamment futurs cédants) à embaucher des salariés :

- Faciliter la création de groupements d'employeurs
- Aider les futurs employeurs à se professionnaliser et les y inciter financièrement

- Accompagner les employeurs agricoles dans toutes les démarches et obligations
- Aides pour les nouveaux employeurs de plus de 50 ou 55 ans ; mesures fiscales favorables pour la transmission d'exploitation à un salarié de l'entreprise hors cadre familial ou pour l'intégration d'un salarié de l'exploitation comme associé exploitant

2. Soutien à l'installation

Limitier les risques financiers des installations, notamment en élevage

Assurer aux jeunes installés des garanties de prix de vente et de volume

Attribuer des aides spécifiques aux jours de remplacement via les services de remplacement et via l'exonération totale de cotisations sociales pour remplacement dans les exploitations d'élevage ou crédit d'impôt spécifique

Limitier la charge de remboursement liée à l'acquisition du capital d'exploitation par :

- Un fonds de caution spécifique élevage accessible pour les prêts bancaires et pour les cédants qui souhaitent réaliser un crédit vendeur au profit d'un jeune à l'installation
- Des mesures fiscales pour suramortissement des cheptels reproductions pour les jeunes agriculteurs
- Des incitations fiscales aux cédants en élevage s'ils transmettent vers une installation avec un atelier d'élevage (même si pas forcément le même atelier)

Favoriser l'accueil de stagiaires (potentiels futurs salariés ou chefs d'exploitation) via une aide financière à l'accueil, et un statut légal pour tous.

Toutes filières de production : financer les prêts de carrière

3. Génétique

Orienter et financer la recherche génétique animale et végétale pour adapter l'agriculture au changement climatique et réduire l'utilisation des intrants

Le changement climatique engendre des évolutions rapides des cycles des maladies et ravageurs de cultures, l'apparition de nouveaux parasites dans les élevages, et une augmentation des périodes de stress pour les animaux et les végétaux (augmentation des températures, périodes de sécheresse, stress hydrique, augmentation de l'évapotranspiration...). Le secteur agricole doit, dans le même temps, réduire son utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires et d'antibiotiques. Il s'agit donc de :

- Prioriser les financements de la recherche : en filières végétales sur les espèces/variétés plus résistantes à la sécheresse, aux bioagresseurs et aux maladies, la capacité à valoriser l'azote, l'innovation variétale pour développer l'autonomie protéique / en filières animale sur l'amélioration de l'efficacité alimentaire pour les animaux d'élevage, la résistance à la chaleur et au parasitisme, la réduction des émissions de GES et la nutriginomie
- Favoriser l'accès à la génétique par les agriculteurs (ex en élevage : via les OS et les contrôles de performance)
- Sensibiliser l'aval des filières sur les impacts attendus sur production agricole (variétés, calibres, volumes...)

4. Energie

Encourager la production d'énergie par le secteur agricole à des fins d'autoconsommation énergétique dans les territoires et les exploitations, en veillant à préserver la vocation nourricière des terres agricoles

La transition énergétique passera notamment par la recherche d'indépendance énergétique à l'échelle des territoires. Il s'agit pour l'Etat de :

- Encourager l'autoconsommation collective d'énergies renouvelables d'origine agricole (méthanisation, photovoltaïque, bois énergie, valorisation du CO₂, hydrogène) : appui politique local aux projets d'ENR agricoles, concertation locale, aides financières (stations et véhicules bioGNV, aides aux plans de gestion des haies...), levée des freins réglementaires pour utiliser le bioGNV des unités de méthanisation locales
- Encourager l'autoconsommation par les exploitations agricoles elles-mêmes : création d'un fonds assurantiel dédié pour aider à assumer les risques à la pose de panneaux sur les bâtiments préexistants, généralisation des aides régionales pour les travaux de réfection/requalification (désamiantage...), prise en charge financière et systématisation d'études de faisabilité pour tous les bâtiments agricoles consommateurs d'énergie (élevage, stockage, séchage, transformation), levée des freins contractuels pour les méthaniseurs qui n'ont pas la possibilité aujourd'hui d'autoconsommer une partie de leur production.

GT N°1 : Orientation et formation **Attractivité des métiers**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Améliorer l'attractivité et l'image des formations agricoles

L'agriculture manque de bras. Agriculteurs, salariés d'exploitation, salariés de service de remplacement, de groupement d'employeurs et travailleurs saisonniers ne sont pas suffisants en nombre et compétences pour assurer la pérennité des exploitations, le renouvellement des générations. Il faut orienter et attirer davantage de jeunes et de salariés en reconversion ou sans emploi vers les formations agricoles initiales ou continues. Il faut améliorer l'attractivité et l'image des formations agricoles.

Pour ce faire :

- Développer des évènementiels autour des métiers de l'agriculture
- Sensibiliser les enseignants du secondaire aux métiers de l'agriculture
- Accueillir des collégiens et des lycéens dans les exploitations agricoles et les OPA
- Créer des espaces de concertation entre les enseignants et la profession agricole
- Développer la formation des enseignants agricoles

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation**
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

En Centre-Val de Loire, nous constatons :

- Une pénurie de main d'œuvre salariés permanents agricoles qualifiés (niveau minimum bac ou BTS professionnel)
- Une pénurie de repreneurs pour les exploitations agricoles en élevage (élevages laitiers bovins, caprins, élevages viande bovin, ovin, volailles...)
- Une pénurie de salariés saisonniers agricoles non qualifiés et qualifiés

Les enseignants du secondaire connaissent mal l'agriculture et ses métiers. Lors de forums et de salons orientation sur les métiers, le lien et les échanges ne se font pas.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Maintenir le potentiel productif agricole, pérenniser les exploitations agricoles pour la souveraineté alimentaire, la transition agroécologique et l'adaptation et l'atténuation au changement climatique

Augmenter significativement le nombre de personnes formées aux métiers de l'agriculture. L'échéance est à 5 ans.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer

- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer**
- mesure organisationnelle**
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Les Chambres d'agriculture, les OPA, l'Education Nationale, les lycées agricoles, les opérateurs de filières

Avez-vous des commentaires ?

GT1 : Orientation et formation **Communication**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Valoriser le rôle et l'image de l'agriculture auprès des consommateurs et des citoyens

Développer la communication autour de « Entrepreneurs du vivant » et reconnecter les citoyens à l'agriculture pour maintenir la souveraineté alimentaire.

Relayer, avec les partenaires territoriaux de la production agricole, l'initiative « #EntrepreneursDuVivant » lancée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et qui vise à revaloriser les métiers du vivant et susciter des vocations chez les jeunes.

Décliner cette campagne nationale en l'adaptant aux atouts naturels de la région Centre-Val de Loire (conditions pédo climatiques favorisant la diversité des productions) et aux outils industriels intégrés.

Orienter ces campagnes sur le développement économique en synergie avec l'environnement.

Favoriser l'inclusion économique et territoriale au travers d'une approche pluri consulaires. Utiliser les effets leviers de la communication grand public et les manifestations locales (journées du terroir, comices agricoles, Terres de Jim, ...)

Participer à des carrefours carrière avec présentation des métiers interconsulaires

Découvrir l'agriculture et ses métiers :

Campagne de communication

Service civique

Stages de découvertes lycées / collèges

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

Orientation et formation

Installation et transmission

Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

D'un côté, des métiers en tension : des problèmes d'attractivité et des difficultés de recrutement de MOO salariée agricole qualifiée et de saisonniers, une pénurie de candidats à la reprise d'exploitations agricoles notamment en élevage (élevages laitiers bovins, caprins, bovin viande, ovin, volailles, ...).

De l'autre côté, une animation territoriale existante, vivante, régulière, pouvant faciliter les campagnes de communication grand public (ex : JNA, Comices, Ferme Expo, vitrine du tourisme à Chaumont sur Loire ...).

Financement pour animation et réorganisation du Répertoire Départ Installation

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Faire découvrir et connaître la diversité des métiers liés à l'agriculture et les interconnexions entre Production, Transformation et Conditions pédo climatiques de la région Centre val de Loire.

Mettre en avant la diversité des modèles d'exploitation et des métiers, et illustrer les synergies entre développement économique et environnemental.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter**
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle**
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Les Chambres d'agriculture et les partenaires territoriaux de la production agricole, les opérateurs de filières, etc.

Avez-vous des commentaires ?

GT N°1 : Orientation et formation **Formation continue**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Inciter à la formation, sécuriser le temps de formation

Inciter fiscalement ou avec aides, faciliter le remplacement des exploitants et des salaires sont les deux leviers pour développer la formation des actifs agricoles :

- Développer les mesures incitatives pour favoriser les départs en formation des salariés des entreprises agricoles (exemple : financement de la formation, du salaire, des frais de déplacement ...).
- Promouvoir les dispositifs de formation avec les partenaires pour favoriser l'accès à la formation auprès des salariés agricoles et leurs structures représentantes.
- Inciter les employeurs à former les salariés à la sécurité et risques professionnels
- Généraliser les entretiens professionnels pour développer la formation
- Créer des dispositifs incitatifs à la création de Groupement d'employeurs pour faciliter la formation (participe à la reprise de ferme par les salariés)
- Appliquer le crédit d'impôt formation aux entreprises, qui s'applique aux dirigeants des PME et TPE soit [(40 h x le taux horaire du smic) x2] aux formations des salariés.
- Rendre accessible le service de remplacement aux employeurs pour remplacer leurs salariés lors d'absence pour formation, en bénéficiant des mêmes règles applicables aux exploitants adhérents au groupement d'employeurs à vocation de remplacement.

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation**
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'emploi dans les exploitations agricole en Région Centre-Val de Loire, c'est environ 13000 salariés agricoles dont plus de 9000 permanents pour un ETP de 7600 emplois (source recensement agricole 2020).

Les entreprises agricoles ont recours de plus en plus à la main d'œuvre salariée compte tenu de la taille grandissante des exploitations générant une augmentation de la charge de travail alors que la main d'œuvre familiale diminue.

La formation continue des salariés est fondamentale pour les entreprises agricoles car elle permet d'une part, d'intégrer de nouvelles compétences dans l'organisation, la technique, pour produire tout en répondant aux enjeux du changement climatique, de la souveraineté alimentaire et plus généralement aux attentes sociétales. D'autre part cette formation continue des salariés agricoles permet de revaloriser ces métiers et en améliore l'attractivité.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Accompagner les besoins de montée en compétences des salariés des exploitations, répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée des entreprises agricoles et sécuriser les postes de salariés pour pérenniser les emplois dans les territoires et les filières de la région Centre-Val de Loire

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter**
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action : faire évoluer les règles de financement OCAPIAT**

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OCAPIAT – MSA – Conseil Régional

Avez-vous des commentaires ?

GT N°1 : Orientation et formation **Formation initiale**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Adapter le contenu des formations agricoles aux nouveaux enjeux

Il faut intégrer l'acquisition de nouvelles compétences dans les formations initiales agricoles :

- Management RH dans les formations supérieures
- Stratégie d'entreprise
- Numérique et OAD
- Apprentissage via outils dématérialisés
- Appropriation des résultats de la recherche et de l'expérimentation en particulier sur les aspects climats et ses évolutions.

Il faudrait en Centre-Val de Loire mettre en place une formation d'ingénieurs agronomes (partenariat, antenne d'une école existante) avec a minima sur les options : transitions agro écologiques, création de valeur ajoutée (biochimie, éco matériaux, IAA)

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation**
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

La diminution des chefs d'exploitations engendre un besoin accru de main d'œuvre qualifiée dans les exploitations.

La région Centre-Val de Loire manque déjà de main d'œuvre agricole formée et disponible. Les chefs d'entreprises maîtrisent inégalement la posture de décideurs et d'employeurs. Ces deux facteurs combinés pénalisent le développement et l'adaptation des exploitations.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

La génération qui s'installe entre maintenant et 2030, est ou a été scolarisée dans les établissements agricoles. Elle devra relever les défis du changement climatique et du manque de salariés compétents.

Il convient d'intégrer dans les parcours de formation initiale des contenus qui donneront les compétences nécessaires pour assumer toutes ces évolutions : gestion fiscale et sociale des sociétés, ressources humaines (gestion administrative et management), renforcer les techniques de cultures, la gestion commerciale.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer : programme formation initiale**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Acteurs pour augmenter les compétences en management, Ressources Humaines, stratégie d'entreprise et changement climatique : les acteurs du conseil agricole (Chambres d'agriculture, AGC et associations)

Changement climatique et numérique : acteurs de la recherche et de l'expérimentation (IDELE, INRAE et Chambres d'agriculture)

Les liens entre l'enseignement agricole et les partenaires économiques et du conseil sont perfectibles. L'intégration de professionnels dans les cursus initiaux (experts, conseillers, techniciens, agriculteurs ...) permettrait d'aborder différentes stratégies développées par les entreprises du territoire au niveau travail, environnement, climat, technologie... Un rapprochement de la recherche et de l'expérimentation avec l'enseignement serait une voie d'amélioration pour diversifier les compétences acquises en formation initiale.

Avez-vous des commentaires ?

GT N°1 : Orientation et formation **Parcours d'installation**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Sécuriser les parcours d'installation, favoriser une période d'acquisition d'expérience agricole entre la formation et l'installation

La mise en place d'un incubateur régional pour la formation des agriculteurs et l'acquisition de compétences avant les projets d'installation en agriculture (tous domaines d'activité) permet de sécuriser les parcours à l'installation et d'avoir un guichet unique d'accueil des porteurs de projet avec un parcours progressif sur un temps long :

- Evaluation des acquis
- Identification du type de projet
- Formation diplômante ou qualifiante + formation technique et réglementaire. Stage parrainage et espace test
- Accompagnement structuration du projet avec une dimension d'innovation
- Mise en correspondance avec le RDI
- Parcours installation

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation**
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

De plus en plus d'installations se font hors cadre familial. Un certain nombre de cadres souhaitent se réorienter vers des métiers plus concrets. Il faut donc les accompagner vers un projet viable et vivable.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Enjeux concomitants d'augmenter le niveau d'installation quantitativement et surtout qualitativement en incitant / augmentant le niveau de qualification dans un monde plus complexe pendant toute la durée du parcours incubateur.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Une convention entre les établissements publics d'enseignements que sont les EPLEFPA et EPA que sont les Chambres d'agriculture. Suivi administratif DRAAF

Avez-vous des commentaires ?

GT N°2 : Installation Transmission Accès au foncier

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Faciliter l'accès au foncier pour les nouveaux installés via des leviers fiscaux, financiers et juridiques

1. Prévoir des incitations fiscales pour :
 - céder du foncier à de jeunes exploitants de manière progressive
 - les propriétaires louant par bail long terme à un candidat installation.
 - attirer des investisseurs pour prise de participation dans des sociétés foncières (GFA ...) qui privilégient des installations de jeunes.
2. Reconsidérer le financement du foncier pour le sécuriser sur la durée :
 - Durée plus longue des emprunts avec des taux faibles bonifiés
 - Pouvoir financer du foncier avec un remboursement total à terme échu
3. Développer des structures de portage foncier type GFA Investisseurs ou mutuels
 - Donner la possibilité réglementaire de faire de la pub sur un territoire pour rechercher des investisseurs pour créer un GFA.
 - Ouvrir les GFA à une diversité d'investisseurs du territoire (Cf. rapport CGAER)
4. Simplifier la procédure de remise en culture des terres incultes

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'accès au foncier est une problématique constante pour les projets d'installation, elle se retrouve dans toutes les régions y compris en région CVL

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Donner plus facilement accès au foncier aux jeunes installés pour contribuer au renouvellement des générations.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Chambres d'agriculture, SAFER, Banques...

Avez-vous des commentaires ?

GT N°2 : Installation Transmission **Accueil Installation / Transmission**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Conforter le rôle du Point Accueil Installation partout sur le territoire en les confiant aux Chambres

Vu le contexte d'installation en agriculture de plus en plus exigeant (enjeux économiques, sociaux, agronomiques, écologiques et climatiques), il est indispensable de conforter cette mission d'information et d'orientation des PAI en les confiant exclusivement sur l'ensemble du territoire national, aux Chambres consulaires.

Cette délégation unique doit permettre aux porteurs de projet de bénéficier :

- d'une information exhaustive de qualité réalisée par des personnes reconnues et travaillant avec l'ensemble des partenaires impliqués dans l'installation,
- d'une continuité et d'une neutralité du service d'information,
- d'un lieu facilement identifiable, accessible, repérable dans le territoire.

Par ailleurs, tous les partenaires départementaux doivent poursuivre leur engagement afin que les porteurs de projet soient orientés systématiquement vers le PAI.

Enfin, les PAI, devraient avoir une mission de communication et de promotion sur la création/reprise d'entreprise et sur l'emploi agricole.

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Les PAI sont tenus par 4 Chambres d'agriculture sur 6 en région CVL. La gestion des PAI par les Chambres d'agriculture, établissements publics, doit permettre d'assurer la nécessaire stabilité à cette mission fondamentale dans le respect de la neutralité propre à cette structure.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Nécessité de valoriser tous les projets et tous les porteurs de projets pour améliorer le renouvellement des générations.

Gagner en visibilité et en efficacité au profit du porteur de projet et de l'ensemble de la profession et des acteurs agricoles.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Chambres d'agriculture

Etat et Région

Autres OPA en tant que partenaires dans l'accompagnement à l'installation

Avez-vous des commentaires ?

GT N°2 : Installation Transmission Reprise d'exploitation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Promouvoir le statut de salarié agricole à des fins de reprise d'une exploitation

1. Offrir des conditions plus propices aux salariés pour se former/tester en agriculture :
 - pouvoir combiner activité partielle et stage/formations
 - Prévoir un congé formation spécifique pour les salariés qui souhaitent reprendre l'exploitation de leur employeur ou pour s'associer
 - Valoriser le statut de salarié agricole dans les lycées agricoles
 - Prise en charge par OCAPIAT du salaire du salarié et du coût de la formation
2. Inciter les exploitants non-employeurs de main d'œuvre (notamment futurs cédants) à embaucher des salariés :
 - Faciliter la création de groupements d'employeurs de secteurs divers
 - Aider les futurs employeurs à se professionnaliser et les y inciter financièrement
 - Accompagner les employeurs agricoles dans toutes les démarches et obligations
 - Aides pour les nouveaux employeurs de plus de 50 ou 55 ans ; mesures fiscales favorables pour la transmission d'exploitation à un salarié de l'entreprise hors cadre familial ou pour l'intégration d'un salarié de l'exploitation comme associé exploitant

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Les statistiques des installations aidées montrent clairement que les jeunes, avant leur installation ont bien souvent un statut de salarié agricole (exemple de l'Indre 30% des JA étaient salariés agricoles avant l'installation sur la période 2015-2020, ce chiffre frôle les 50% sur la période 2021-2022). Mais il est important d'améliorer les conditions de réussite de ces installations en favorisant une montée en compétence progressive.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

L'objectif est le renouvellement des générations, actions à mettre en place très rapidement (délai nécessaire entre embauche et transmission), ainsi que pouvoir faire face à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs (productions laitières, etc.)

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OPA, Chambres d'agriculture, Région et Etat

Avez-vous des commentaires ?

GT N°2 : Installation Transmission Soutien à l'installation

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Limiter les risques financiers des installations, notamment en élevage

1. Assurer au jeune installé des garanties de prix de vente et de volume
2. Attribuer des aides spécifiques aux jours de remplacement via les services de remplacement et via l'exonération totale de cotisations sociales pour remplacement dans les exploitations d'élevage ou crédit d'impôt spécifique
3. Limiter la charge de remboursement liée à l'acquisition du capital d'exploitation par :
 - un fonds de caution spécifique élevage accessible pour les prêts bancaires et pour les cédants qui souhaitent réaliser un crédit vendeur au profit d'un jeune à l'installation
 - des mesures fiscales pour suramortissement des cheptels reproductions pour les jeunes agriculteurs
 - des incitations fiscales aux cédants en élevage s'ils transmettent vers une installation avec un atelier d'élevage (même si pas forcément le même atelier)
4. Favoriser l'accueil de stagiaires (potentiels futurs salariés ou chefs d'exploitation) via une aide financière à l'accueil, et un statut légal pour tous.
5. Toutes filières de production : financer les prêts de carrière

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Diminution marquée du nombre d'exploitations d'élevages. Agrandissement important de la taille de ces exploitations dont la productivité diminue du fait des surcharges de travail. Ces exploitations deviennent intransmissibles et difficilement divisibles. De moins en moins de candidats à l'installation dans les systèmes bovins viande (exemple de l'Indre : 70% des installations aidées il y a 15 ans, 50% il y a 10 ans et moins de 30 % aujourd'hui)

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Maintenir une activité économique dans les zones d'élevage herbager (Sud région, Touraine, Perche...). Degré d'urgence important compte tenu de l'âge des éleveurs, de la taille des structures et du faible nombre des candidats à la reprise.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer**
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

OPA, Chambres d'agriculture, Région et Etat

Avez-vous des commentaires ?

GT N°2 : Installation Transmission Transmission

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Développer la transmission des entreprises en facilitant la relation repreneurs et cédants, en favorisant la transmission progressive et en développant le tutorat

Afin de mieux accompagner la transmission des exploitations agricoles, il est nécessaire de :

- améliorer l'accompagnement à la transmission en facilitant la mise en relation entre repreneurs et cédants, en favorisant la transmission progressive et en développant le tutorat.
- donner les moyens aux structures d'accompagnement d'identifier les futurs cédants au moins 10 ans avant la retraite
- donner les moyens de mieux identifier les potentielles cessations d'activité en cours de carrière
- créer une fiscalité incitative à la transmission

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission**
- Adaptation et transition face au changement climatique

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Un taux de départ à la retraite des agriculteurs de l'ordre de 50 % dans les 10 ans au niveau national (source MSA)

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Améliorer le ratio de renouvellement des générations

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Chambres d'agriculture et MSA + collectivités territoriales, acteurs filières, syndicats, coopératives, ONVAR...

Avez-vous des commentaires ?

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique Gestion de l'eau

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Optimiser la gestion de l'eau à l'échelle des territoires en faveur des différents usages : eau potable, milieux, usages agricoles (irrigation, abreuvement, lavage), industriels et énergétiques

Il est proposé que l'Etat accompagne tous les territoires pour :

- systematiser les plans d'investigation massifs pour mobiliser et développer la ressource (substitution et création) : étude des volumes disponibles en nappe ou rivière, amélioration des connaissances des interactions nappes-rivières, stratégie d'exploitation des différents gisements, modélisation via des OAD, recharge des nappes en période excédentaire...
- développer l'utilisation de ressources alternatives (drainage, ruissellement, REUT...)
- développer le stockage de l'eau : création de retenues, mutualisation des réserves d'eau en incluant les collectivités, développement du photovoltaïsme flottant...
- systematiser les démarches de concertation locale de type PTGE conciliant les différents usages
- financer les équipements/démarches économes en eau et de la R&D : démocratisation du recours aux OAD, sondes connectées (tensiomètres et sondes capacitives), goutte à goutte, modulation en lien avec l'hétérogénéité intra-parcellaire et la cartographie des sols, recherche variétés/cultures/diversification, évaluation des performances des systèmes agricoles et infrastructures agro-écologiques...

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Suite aux épisodes de sécheresse ces dernières années, le Centre-Val de Loire est aujourd'hui confronté à des tensions sur la ressource en eau. La sécurisation de l'accès à l'eau et l'efficacité de son utilisation deviennent des enjeux forts pour le secteur agricole. Dans un contexte d'accélération du changement climatique, l'Etat doit accompagner les territoires pour aller plus loin dans la gestion concertée de l'eau pour les différents usages : méthodologie nationale, déploiement de moyens humains et financiers.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Adaptation au changement climatique par une approche globale et co-construite de la gestion de la ressource en eau dans tous les territoires.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle**
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Services de l'Etat et établissements publics

Collectivités territoriales

Tous les usagers de l'eau sur un territoire : eau potable, milieux et biodiversité, agriculture, industrie...

Syndicats

Acteurs de la recherche-développement

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique Energie

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Encourager la production d'énergie par le secteur agricole à des fins d'autoconsommation énergétique dans les territoires et les exploitations, en veillant à préserver la vocation nourricière des terres agricoles

La transition énergétique passera notamment par la recherche d'indépendance énergétique à l'échelle des territoires. Il s'agit pour l'Etat de :

- encourager l'autoconsommation collective d'énergies renouvelables d'origine agricole (méthanisation, photovoltaïque, bois énergie, valorisation du CO₂, hydrogène) : appui politique local aux projets d'ENR agricoles, concertation locale, aides financières (stations et véhicules bioGNV, aides aux plans de gestion des haies...), levée des freins réglementaires pour utiliser le bioGNV des unités de méthanisation locales

- encourager l'autoconsommation par les exploitations agricoles elles-mêmes : création d'un fonds assurantiel dédié pour aider à assumer les risques à la pose de panneaux sur les bâtiments pré-existants, généralisation des aides régionales pour les travaux de réfection/requalification (désamiantage...), prise en charge financière et systématisation d'études de faisabilité pour tous les bâtiments agricoles consommateurs d'énergie (élevage, stockage, séchage, transformation), levée des freins contractuels pour les méthaniseurs qui n'ont pas la possibilité aujourd'hui d'autoconsommer une partie de leur production.

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'autoconsommation de l'énergie produite par les exploitations agricoles se heurte aujourd'hui à de nombreux freins, alors qu'elle pourrait contribuer à l'indépendance énergétique du territoire et des exploitations elles-mêmes, et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Ces freins sont d'ordre technique, réglementaire, assurantiel, financier et sociétal.

Au-delà de l'intérêt environnemental, l'autoconsommation est également une réponse à la hausse des charges des exploitations dans un contexte d'explosion des coûts de l'énergie.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Objectif de développement des énergies renouvelables et d'indépendance énergétique
Objectif de réduction de GES (à l'échelle des exploitations et des territoires)

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Etat et ADEME

Collectivités territoriales : Région, EPCI

Gestionnaires de réseaux et syndicats d'énergie

Chambres d'agriculture, syndicats agricoles...

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique Génétique

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Orienter et financer la recherche génétique animale et végétale pour adapter l'agriculture au changement climatique et réduire l'utilisation des intrants

Le changement climatique engendre des évolutions rapides des cycles des maladies et ravageurs de cultures, l'apparition de nouveaux parasites dans les élevages, et une augmentation des périodes de stress pour les animaux et les végétaux (augmentation des températures, périodes de sécheresse, stress hydrique, augmentation de l'évapotranspiration...). Le secteur agricole doit, dans le même temps, réduire son utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires et d'antibiotiques. Il s'agit donc de :

- prioriser les financements de la recherche : en filières végétales sur les espèces/variétés plus résistantes à la sécheresse, aux bioagresseurs et aux maladies, la capacité à valoriser l'azote, l'innovation variétale pour développer l'autonomie protéique / en filières animale sur l'amélioration de l'efficacité alimentaire pour les animaux d'élevage, la résistance à la chaleur et au parasitisme, la réduction des émissions de GES et la nutriginomie
- favoriser l'accès à la génétique par les agriculteurs (ex en élevage : via les OS et les contrôles de performance)
- sensibiliser l'aval des filières sur les impacts attendus sur production agricole (variétés, calibres, volumes...)

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Les effets du changement climatique sont désormais très concrets, notamment depuis 2016 en Centre-Val de Loire. L'enjeu d'adaptation des productions au manque d'eau, quasi inexistant il y a encore dix ans, est aujourd'hui une priorité. L'évolution des ravageurs et maladies se constate tous les jours sur le terrain (exemple : évolution de la pression pucerons liée aux conditions climatiques, blé beaucoup moins touché par la septoriose mais davantage par la rouille jaune...). Face à la rapidité de ces changements, et également à la nécessité de réduire l'usage des intrants, les attentes sont fortes sur le levier génétique.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Enjeu de maintien des productions de la région Centre-Val de Loire, et de réussite de la transition agroécologique.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Acteurs de la recherche et développement agricole

Acteurs des filières

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique **Groupe d'agriculteurs**

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Accompagner les groupes d'agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique

Les groupes de développement agricole constituent depuis longtemps un levier important d'évolution des pratiques, par l'échange de résultats et d'expériences entre pairs. Qu'elles soient informelles ou formalisées dans le cadre des politiques publiques (DEPHY, 30 000, GIEE), les dynamiques collectives ont montré tout leur intérêt pour travailler sur l'évolution des systèmes.

L'Etat a jusqu'ici priorisé le soutien de collectifs agroécologiques sur la thématique de la réduction des produits phytosanitaires. Il est proposé de s'appuyer également sur les groupes pour expérimenter et se réassurer face au changement climatique, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation.

- Développer les politiques publiques sur la création de groupes travaillant sur le changement climatique
- Financer l'animation des groupes qui travaillent sur le changement climatique et accompagner techniquement les agriculteurs
- Financer les projets collectifs (investissements en commun...) contribuant à s'adapter au changement climatique ou à l'atténuer

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

L'adaptation au changement climatique fait partie des principales thématiques émergentes dans les réflexions de groupe, notamment depuis les épisodes de sécheresse rencontrés ces dernières années.

En parallèle un certain nombre d'agriculteurs, notamment les éleveurs de ruminants, se sont engagés dans des démarches individuelles de diagnostics et plans d'action bas carbone.

Le « conseil changement climatique » commence à se formaliser, et les dynamiques de groupes seront complémentaires aux accompagnements individuels proposés aux agriculteurs.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Enjeu de résilience des exploitations agricoles face à l'accélération du changement climatique, et d'engagement du secteur agricole dans des pratiques d'atténuation.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Toutes structures animatrices de groupes de développement agricoles : Chambres d'agriculture, FDGEDA, FRCUMA, GAB, réseaux ARDEAR et CIVAM, organismes économiques...

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique PSE

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Développer les PSE (biodiversité, changement climatique, qualité de l'eau, qualité des sols, bien-être animal...)

Il est proposé de passer d'une logique de compensation de perte de revenu (type MAEC) à la rémunération de services rendus, pour donner une réelle valeur à des systèmes vertueux pour l'environnement, sans se limiter au sujet du carbone. L'approche PSE place l'agriculteur au cœur de la réflexion et permet une évolution progressive et proactive, s'appuyant sur un raisonnement stratégique d'entreprise.

Les Paiements pour Services Environnementaux se développent à la fois dans le champ public (expérimentations des Agences de l'eau notamment) et privé (RSE/mécénat des entreprises). La multitude d'initiatives et dispositifs existants rend ces démarches difficilement lisibles sur le terrain.

Il est proposé que l'Etat encadre les Paiements Services Environnementaux en :

- formalisant une définition
- créant un cadre méthodologique unique pour rémunérer les services environnementaux et sociétaux des agriculteurs
- simplifiant leur accès pour les agriculteurs
- créant un fonds dédié, suffisamment attractif et ambitieux

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

En Centre-Val de Loire comme ailleurs, les initiatives foisonnent sur les PSE (Agences de l'eau sur les PSE qualité de l'eau, AAP de France Carbone Agri Association et initiatives privées sur les PSE bas carbone, initiatives privées sur la biodiversité, volonté de certaines collectivités de développer ce type de démarche...). Il en résulte une confusion sur le terrain et une communication difficile auprès des agriculteurs. On perçoit cependant un réel intérêt de ces derniers pour s'engager dans des mesures co-construites, avec des objectifs personnalisés.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Enjeu de massification de la transition agro-écologique par une valorisation positive des pratiques mises en place par les agriculteurs à effet positif sur l'environnement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Etat et collectivités territoriales

Acteurs de la recherche et du développement agricole

Opérateurs économiques des filières

Associations et start-ups travaillant au déploiement des PSE

Entreprises privées

GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique Sanitaire

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

Améliorer la gestion sanitaire et la prévention des maladies en élevage, face à l'enjeu des maladies émergentes notamment

Pour anticiper l'émergence de nouvelles maladies liées au changement climatique et l'augmentation de la pression sanitaire en élevage, plusieurs leviers sont envisagés :

- Accentuer la recherche et les études sur les impacts du changement climatique afin de mieux qualifier l'évolution du risque sanitaire en élevage herbivore ; sélectionner des races plus résistantes
- Renforcer la prévention à travers la montée en compétence des éleveurs, dans l'apprentissage initial mais aussi tout au long de la carrière en proposant des formations (surveillance, notions d'épidémiologie, enjeu des maladies émergentes...) et en communiquant davantage sur les risques sanitaires
- Mieux cibler les traitements antiparasitaires, renforcer les traitements préventifs et augmenter la biosécurité dans les élevages
- Maintenir un maillage suffisant de vétérinaires, en développant notamment sur les nouvelles technologies (télé-médecine...)

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

Augmentation des risques sanitaires dans les élevages de la région, et maillage vétérinaire de plus en plus distendu

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Maintien d'élevages viables et adaptés au changement climatique en Centre-Val de Loire

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère-t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter**
- mesure nationale à créer
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

GDS

Instituts de recherche

Vétérinaires